

permanent des chemins de fer, canaux et télégraphes...

Le très hon. M. Howe: Nous avons tous lu le compte rendu des délibérations. Mon honorable ami a-t-il l'intention de faire encore de l'obstruction? Il manque un peu d'allure.

M. Fleming: Répondez aux questions.

Le très hon. M. Howe: L'honorable député ne cesse pas assez longtemps de parler pour que je puisse répondre aux questions. Comment puis-je répondre s'il parle continuellement?

M. Green: Il suffirait que le ministre réponde à mes questions.

Le très hon. M. Howe: Ce sont des affirmations déguisées en questions.

M. Green: Au cours de la discussion au comité, l'an dernier, je posais quelques questions à M. Schultz, vice-président de la *Trans-Canada Pipe Lines Limited*. Je cite la page 45. C'est l'honorable député de Calgary-Sud qui avait posé la question.

Le très hon. M. Howe: Vous et l'honorable député de Calgary-Sud faites une bien belle paire!

M. Green: Voici la réponse:

M. Schultz: Eh bien, nos experts n'ont jamais prétendu qu'il fallait qu'on nous aide à exécuter ces travaux. Je ne pense pas qu'une entreprise d'une aussi grande importance nationale devrait être moins bien traitée que l'*Interprovincial* ou d'autres sociétés importantes l'ont été du point de vue de l'exonération de la taxe de vente ou des droits de douane. Mais, même si nous ne bénéficions pas de ces avantages, je crois que nous pouvons nous en tirer. Cela revient d'ailleurs à dire ce que nous avons toujours dit, soit que l'entreprise aura sans doute trois mauvaises années, mais que dès que nous aurons constitué des marchés, elle deviendra parfaitement rentable et pourra se passer d'aide.

Plus loin, page 66, je l'ai interrogé à mon tour.

M. Green: Croyez-vous que votre premier projet de pipe-line sans dérivation vers les États-Unis soit une affaire rentable.

M. Schultz: Oui.

M. Green: Vous n'avez pas changé d'avis.

M. Schultz: Pas depuis la dernière fois que je suis venu ici il y a trois ans.

La même question fut ensuite posée aux courtiers ou représentants des sociétés de finance. M. Baldwin, de *Nesbitt, Thomson and Company Limited*, a déposé devant le comité et je lui ai posé certaines questions. Je cite ici un extrait de la page 81 (édition anglaise):

M. Green: Vous avez entendu ce qui s'est dit aujourd'hui. Pouvez-vous dire au comité ce qu'à votre avis il est possible ou impossible de faire en rapport avec le financement de cette entreprise?

M. Baldwin: Nous avons suivi, il va de soi, l'évolution de cette entreprise depuis ses tout premiers débuts, avec la conviction que l'une des plus

[M. Green.]

grandes tâches des sociétés de placement du Canada consiste à déployer tous leurs efforts pour trouver les capitaux nécessaires au développement des ressources nationales. Cette question nous a beaucoup intrigués. Tout ce que je puis vous dire, c'est que ma société, les gens auxquels nous sommes associés et moi-même croyons fermement qu'il y a moyen de trouver les capitaux nécessaires à cette entreprise à des conditions favorables.

Des questions ont aussi été posées à M. Natelson, qui représentait des sociétés de finance de New-York, et il a répondu à peu près dans le même sens. Il semble maintenant que cette société a changé d'attitude du tout au tout et je demande au ministre de nous dire pourquoi d'autres sociétés ne sont pas admises à se lancer dans ce domaine.

M. McIvor: Monsieur le président,...

M. Green: Le ministre répondra-t-il à cette question?

M. McIvor: Avant que le ministre réponde à la question, monsieur le président, permettez-moi de dire que j'ai été étonné de la patience dont il a fait preuve. Le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques s'est occupé de ce pipe-line, qui relève uniquement du ministre des Transports. Le ministre a beaucoup plus de patience que moi.

Le très hon. M. Howe: Monsieur le président, mon honorable ami a commencé par donner lecture d'un énoncé de programme de ma part. Il a demandé au premier ministre si cette ligne de conduite avait été modifiée. Le premier ministre lui a répondu par la négative. Il a demandé au ministre des Travaux publics, à son titre de ministre suppléant du Commerce, si la ligne de conduite avait été modifiée. Le ministre des Travaux publics lui a répondu par la négative. Il me demande maintenant si cette ligne de conduite a été modifiée. Je lui réponds par la négative.

Mme Shipley: Monsieur le président,...

M. Green: Monsieur le président, pourquoi...

M. le président: A l'ordre! La parole est à la représentante de Témiscamingue.

Mme Shipley: J'ai la parole. Je ne voudrais pas qu'on pense un instant que le député de Vancouver-Quadra a dû parler de cette question au nom de ceux qui représentent les régions de la tête des Lacs ou de l'Ontario septentrional. En tout cas, les représentants de cette partie du pays, qui est particulièrement vigoureuse, siègent tous de ce côté-ci de la Chambre.

Nous nous sommes assurés que le Gouvernement se rendait compte de tout ce dont a parlé le député. D'ailleurs, nous ne doutons